



**Déclaration liminaire au Comité Hygiène et Sécurité - Conditions de Travail
(C.H.S.-C.T.)**

du 30 novembre 2022

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Administration,

Nous sommes réunis pour un dernier C.H.S.-C.T. que nous aurions préféré ne jamais avoir à tenir, compte-tenu de son ordre du jour et des faits qui l'ont précipité. Les circonstances nous ramènent dix ans en arrière... Ce drame terrible nous a tétanisés et, dans un premier temps, nous avons pensé qu'il n'y avait qu'une attitude à avoir : nous recueillir, nous serrer les coudes et rendre hommage... Des moments solennels et dignes ont ainsi été partout le moyen d'exprimer la sidération des agents et notre solidarité envers nos collègues du Pas-de-Calais.

Lors de l'audience du 23 novembre, le Ministre délégué chargé des Comptes publics a réitéré ses propos tenus dans la presse et sur les ondes, confirmant son soutien aux collègues de la DDFiP 62 et à l'ensemble des collègues de la DGFIP. Il a par ailleurs partagé notre sentiment et condamné les propos malsains et nauséabonds tenus notamment sur les réseaux sociaux. Au-delà de cette condamnation formelle, que compte t-il faire concrètement afin de faire cesser ces agissements ?

Solidaires Finances évoque à nouveau ici le climat social dégradé et notamment l'importance du discours politique et la résonance particulière de ce dernier sur l'ensemble de la population. Nous rappelons que les propos anti-fonctionnaires et anti-agents de la DGFIP ne sont pas dignes de nos responsables politiques et portent atteinte à notre statut et au bon exercice de nos missions, amenant alors à des comportements et des expressions inacceptables et odieuses.

Nous déplorons l'absence d'expression de la plus haute autorité de l'Etat sur cet événement tragique, autorité qui a su pourtant trouver, en octobre 2019, les mots devant un parterre d'entrepreneurs : *« Il faut que les entrepreneurs de France nous aident aussi à le faire en rappelant à ces devoirs ceux qui viennent de l'Administration. Vous pouvez le dire de ma part, quand quelqu'un arrive pour la première fois et vous met la douille... Vous pourrez lui dire « j'ai vu le Président de la République, il nous a dit il y a le droit à l'erreur, la loi est passée » ».*

Solidaires Finances rappelle que la DGFIP et ses personnels sont en souffrance et en mal-être, que les incivilités voire agressions ne font pas assez l'objet d'un recensement par des fiches de

signalement non systématiquement remplies et remontées, ce qui tronque la représentation de la réalité des difficultés rencontrées par les agents.

Pour Solidaires Finances, la question des missions et leur exercice, des moyens et des structures, nécessaires à un service public de qualité garant de l'intérêt général contribuant à la cohésion sociale est primordiale.

Il est indispensable que notre débat du jour aboutisse enfin à des mesures concrètes pour l'ensemble des collègues sur les questions posées de sécurité et de conditions de travail, quel que soit le service.

Solidaires Finances revendique notamment :

- la prise en compte réelle du recensement des ressentis et vécus des agentes et agents, des actes, propos, menaces inacceptables, le maintien et le renforcement de l'engagement de l'Administration sur le suivi de ces situations ;
- la sensibilisation dans le réseau et à destination des Responsables de services à propos de la nécessité absolue de faire systématiquement remonter les fiches d'incidents et de ne surtout pas poursuivre des politiques d'auto-censure ;
- la réactivité, le soutien et l'accompagnement hiérarchique de tous les instants absolument nécessaires dans ces situations, y compris dans certains cas spécifiques en ayant recours à la force publique ;
- la possibilité pour l'Administration de porter plainte avec constitution de partie civile, y compris si l'agent victime de l'agression ne souhaite pas déposer plainte. Ce revendicatif était déjà présent dans les conclusions du Groupe de Travail du 26 décembre 2012 ;
- les diverses formations possibles doivent être de nouveau recensées et proposées (gestion des conflits, communication...), notamment des formations au soutien à destination de l'encadrement.

Plus particulièrement pour les agents nomades, **Solidaires Finances revendique :**

- la délocalisation systématique du contrôle lorsque le siège social est à l'adresse personnelle du contribuable ;
- une nécessaire réflexion sur la modification de procédures (saisie de caisse, dernière intervention dans un local de l'Administration) ;
- la fin de l'obligation de trois interventions dès lors que le dossier ne le nécessite pas ;
- l'anonymisation des pièces de procédure ;
- de porter une attention pour la fin d'année sur les objectifs et les procédures afin d'éviter toute pression statistique aux agents et à l'encadrement ;
- une modification des procédures concernant le lieu de localisation des interventions, en permettant aux agents d'être à l'initiative de cette décision ;
- l'assistance de la Police, à la demande, pour les ouvertures de portes ;

- la fin de l'utilisation des véhicules des personnels dans le cadre de leurs missions (véhicule de fonction, de location...);
- un accompagnement et un soutien attentifs à destination des agents nouvellement nommés.

En ce qui concerne les services d'accueil du public, la présence nécessaire de vigiles, et pour laquelle nous sommes intervenus, est un constat d'échec qui souligne l'augmentation des tensions, dont une bonne part est due à votre politique de l'accueil.

Solidaires Finances revendique :

- des accueils à taille humaine alors que votre politique de concentration exacerbe les tensions et qu'un nouveau projet de méga-accueil sur le site marseillais de Prado – Borde – Liandier est à l'étude ;
- une réelle prise en compte de la problématique Amendes ;
- l'anonymisation des agents d'accueil ;
- des moyens humains nécessaires pour les équipes d'accueils et les services de gestion afin de permettre l'exercice serein des missions et des processus de travail sécurisés ;
- la fin des politiques mises en œuvre (fermeture de services, restriction des horaires, accueil exclusif sur rendez-vous) qui dégradent le service aux usagers, qui créent des tensions et détériorent les conditions de vie au travail des agents.

Pour Solidaires Finances, l'urgence commande d'inclure immédiatement les décisions portant sur les procédures et la sécurité juridique dans la prochaine Loi de finances.

Tout en tenant compte de cette dimension nationale, il faut néanmoins impulser au plus vite toutes les initiatives locales possibles qui visent à protéger efficacement les agents de la DGFIP.

Le drame survenu dans le Pas-de-Calais a plongé notre collectif de travail dans l'effroi. En cette sombre période, il est important de faire front commun toutes et tous ensemble.

La considération pour nos collègues victimes et leurs proches, l'attachement à nos missions, le respect et la protection de celles et ceux qui les accomplissent méritent mieux qu'une action discrète en cercle fermé.

Il vous appartient désormais, Madame la Présidente, de sanctuariser nos missions, particulièrement ici celles en contact direct avec l'utilisateur, de protéger les agents, pour que jamais ne survienne un nouveau drame de ce type. Après le temps du recueillement, vient ensuite le temps des interrogations, de l'analyse et de la réflexion. Après les mots, nous attendons désormais des actes.